



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

L'assemblée a été convoquée dans les délais et selon les statuts.

Séance tenue en présentiel au Centre de Congrès de La Longeraie à Morges ainsi qu'en visioconférence.

Selon la liste de présence, on dénombre 24 personnes présentes ou connectées en visioconférence, dont 21 membres et 3 invités. Plusieurs membres se sont excusés. Il est admis que l'Assemblée Générale ordinaire peut siéger.

Ordre du jour



AG 2020 galère La Liberté - 02.07.2020

Ordre du jour:

- **Bienvenue et salutations**
- **PV de l'AG du 25 juin 2019**
- **Rapport du Président – activités 2019**
- **Comptes 2019**
- **Élection du comité**
- **Activités 2020**
- **Business Plan 2020 et perspective**
- **Propositions individuelles et divers**

02.07.2020

Bienvenue et salutations

Jean-Marc Lavanchy, Président, ouvre l'Assemblée Générale en remerciant les participants, et en particulier Claire Lorenzato et Loïc Lavanchy qui gèrent les aspects logistiques (visioconférence, projection des slides) et la prise de PV (Claire). Jean-Marc Lavanchy se réjouit de voir certains visages connus et autant de nouveaux visages, ainsi que d'accueillir Jean-Pierre Hirt, créateur du projet.

PV de l'AG du 25 juin 2019

Le PV de l'AG 2019 a été transmis par courriel aux membres qui ont partagé une adresse email, quelques exemplaires imprimés sont disponibles dans la salle. Par soucis d'économie, il a été renoncé de l'imprimer et de l'envoyer par poste.



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

- Vote pour validation du PV 2019 : Le PV de l'Assemblée Générale 2019 est accepté par tous, excepté 2 abstentions.

Activités 2019 / Développement principaux



- Finalisation de l'étude de sites à Rolle → implantation du ponton
- Lancement du Business Plan
- Contrôle du mouillage à Morges → exigence du SAN
- Élimination du pont supérieur → aération du pont de structure
- implantation du mouillage temporaire à Rolle (canton/DGE et CGN)
- Journée de festivités du 700^e anniversaire de la fondation de Rolle nombreuses visites du public / débarcadère CGN (29 juin)
- Stand au festival Colibri à Morges (25 août)
- Journées du Patrimoine (14-15 septembre/Ouchy) - Invitation de la CGN – nombreuses visites au stand / discussions Président CGN
- Décision de se repositionner à Morges (apaiser tensions à Rolle)

02.07.2020

• Etude du site

L'étude réalisée par des ingénieurs en infrastructures portuaires et en environnement a identifié 7 sites potentiels en baie de Rolle. Deux sites ont dû être écartés après discussion avec la CGN (trop proches des voies d'accès au débarcadère). Deux sites ont finalement été retenus comme favorables : l'un devant le château et l'autre devant le camping.

Les résultats de cette étude ont successivement été présentés à la municipalité de Rolle, aux associations de communes (ARCAM & Région de Nyon), au Service de la Promotion et de l'Economie (VD/SPEI), à la Direction Générale de l'Environnement (VD/DGE) et au Service du Développement Territorial (VD/SDT). Ces résultats ont été approuvés par tous les organes consultés.

• Lancement du Business Plan

L'objectif du Business Plan, demandé par la Région de Nyon, était de confirmer les conclusions de l'audit 2017 (Stratégie 2020), et de préciser la viabilité économique du projet avec la construction d'un ponton à Rolle (cf. détails ci-dessous).



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

- **Contrôle du mouillage de Morges**

Cette opération de contrôle a été effectuée avec des plongeurs du centre de plongée de Morges. Le mouillage est en bon état (taux d'usure de l'ordre de 20%). Cette information a été communiquée au SAN.

- **Elimination du pont supérieur (pont d'exploitation)**

L'élimination du pont d'exploitation (pont supérieur) était une opération importante car des infiltrations avaient été observées. L'eau stagnante est un danger pour l'infrastructure (risque de dégradation du pont de structure sous-jacent). L'élimination du pont d'exploitation permet l'aération du pont de structure, dont l'état général est encore très bon.

- **Implantation du mouillage temporaire à Rolle**

A l'occasion 700^e anniversaire de la fondation de Rolle, un mouillage temporaire a été mis à disposition. Le but était de participer à plusieurs événements organisés pour ce jubilaire. En effet, la fondation de Rolle est étroitement liée aux galères, qui ont transporté en quelques jours le bois pour construire les palissades.

Le positionnement de la bouée avait été déterminé avec le Canton (DGE), la CGN et modifié en dernière minute à la suite de l'intervention d'un pêcheur de la baie de Rolle.

- **Convoyage à Rolle et participation à l'une des festivités organisées par la commune**

Le convoyage à Rolle a été effectué le 23 juin, 18 ans jour pour jour après la mise à l'eau du bateau, avec notre ami Christian Reymond à la barre ! Plusieurs bateaux nous ont accompagnés ou sont venus nous saluer. Le Syndic de Rolle nous a envoyé un SMS pour nous souhaiter la bienvenue.

De nombreuses visites ont été offertes au public lors d'une des journées de fêtes organisées par la commune, un enthousiasme général a été constaté, ce qui a été relaté dans le journal de La Côte.

Cependant, la présence de la galère a donné lieu à une pétition (voir ci-dessous).

- **Participation aux journées du Patrimoine (chantier de la CGN/Ouchy)**

L'idée initiale était de mettre *La Liberté* sur le dock flottant pour les journées du Patrimoine mais le tirant d'eau ne l'a pas permis. Même André Friderici a essayé de trouver une solution technique pour soulever partiellement le bateau, mais la configuration des lieux ne permettait pas de réaliser l'opération avec une grue de l'entreprise.

Cependant, l'invitation de la CGN a été maintenue, avec une belle place bien exposée pour les visiteurs. Plus de 5'000 personnes venues visiter la CGN ont ainsi pu s'approcher de *La Liberté*, et s'informer des perspectives d'avenir du projet.

Ce bateau interroge, impressionne et crée la curiosité et l'émotion. Les personnes veulent le voir naviguer. Monsieur Maurice Décoppet, Président de la flotte Belle époque de la CGN (cf. photo ci-dessus), est fervent des voiliers traditionnels à voiles latines. Bien que *La Liberté* ne soit actuellement pas grée en voiles latines, il estime qu'il faut sauvegarder la galère, « on ne peut pas détruire un tel bateau ! ».

Le Président de la CGN, Monsieur Benoît Gaillard (cf. photo ci-dessus), est également venu discuter à notre stand. Il est tout à fait ouvert à des activités communes de promotion, pour élargir la gamme de prestations nautiques offertes au public.



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

- Retour au mouillage à Morges

En automne, la décision a été prise de repositionner le bateau à Morges. En effet, les pétitionnaires restaient virulents, les tensions ne s'apaisaient pas. Il a donc été décidé de remettre le bateau à Morges pour l'hivernage, à proximité de nos installations à la Blancherie.

Activités 2019 / Actions régulières



- **Contacts avec partenaires, autorités et médias** : DGE, SDT, SAN, ARCAM, RdN, municipalité de Rolle, CGN, FVE, AVLL, barque des enfants «La Demoiselle», journal de la Côte, 24H, ...
- **Nombreuses actions de bénévoles ou avec prestataires** : réparations diverses (La Liberté/canot), élimination du pont, bâche d'hiver, mesure du tirant d'eau, moules (quille), hivernage/entretien moteurs, 1^{er} août (risque incendie), ...
- **Demandes du public et propositions de partenariats**: demandes d'affrètements, propositions d'animations (théâtre d'improvisation, chanteur d'opéra), séquences de tournage d'un film (concours RTS),...
- **Recherche / Intégration de nouveaux capitaines**: Christian Reymond (barque des enfants «La Demoiselle»), Jean-Jacques Schwarz (retraité CGN)

02 07 2020

- **Contacts avec de nombreux partenaires**

Nombreux contacts avec les partenaires, les autorités et les médias. De plus, d'intenses discussions sont en cours avec la Municipalité de Rolle pour faire avancer le projet.

Pour rappel, le bateau bénéficie de l'autorisation de flotter mais son permis de naviguer avec des passagers est à renouveler. Des devis existent déjà pour reconstruire le pont d'exploitation, mais la partie immergée de la coque doit être inspectée. Stéphane Hubert, responsable Navigation au SAN s'informe très régulièrement de l'avancement de notre projet et nous appuie dans la mesure du possible. Mais il est évidemment contraint de s'assurer que le bateau est en bon état pour pouvoir maintenir notre permis.

L'Association a de nombreuses interactions avec la barque *La Demoiselle*. Christian Reymond nous appuie beaucoup, il est d'ailleurs régulièrement pilote de la galère (autorisation du SAN).

La volonté de l'Association est de communiquer de façon plus optimale et régulière dans les médias et sur les réseaux sociaux.

- **Nombreuses actions de bénévoles**

Diverses opérations avec les bénévoles ont eu lieu comme :

- Des réparations diverses ;



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

- La maintenance des moteurs, la purge hivernale du circuit hydraulique/sanitaire
- La surveillance du canot (vidange après les fortes pluies)
- L'installation et le retrait de la bâche d'hiver ;
- L'estimation du tirant d'eau actuel. Un gabarit a été mis sous le bateau pour réaliser la mesure. Le dock flottant prend des bateaux d'1m80 et la galère fait 2m20.
- Présence à bord lors des festivités du 1^{er} août, avec dispositif anti-incendie sur le pont, en cas de problème avec les feux d'artifice ou des actions malveillantes.

- **Propositions de partenariats**

Parmi les différentes propositions reçues par l'association, mentionnons un chanteur d'opéra imaginant un concert à bord, et un acteur de théâtre d'improvisation, qui s'est proposé pour faire une prestation dont les bénéficiaires iront au bateau. Une équipe de cinéma est venue réaliser un petit film de promotion dans un décor polaire pour un concours de la RTS.

- **Recherche / Intégration de nouveaux capitaines**

Recherche de nouveaux capitaines : Christian Reymond initiateur de la barque la Demoiselle est partant pour nous aider. Il vient sur appel et le fait de façon bénévole (trajets à Rolle, Ouchy et retour à Morges). De même pour Jean-Jacques Schwarz, bénévole retraité de la CGN. D'autres capitaines de la CGN sont aussi intéressés.

Question concernant la pétition : il s'agit d'un groupe de citoyens de Rolle, ardents défenseurs des barques traditionnelles grées en voiles latines, qui s'opposent à l'existence même du bateau.

Comptes 2019

Approbation des Comptes 2019

- Quelques exemplaires à l'entrée
- Rapport des comptes
- Rapport des réviseurs
- Approbation des comptes et décharge au comité

Compte Association 2019			
Partes et Profits		Page 1	
01	PROFITS COURUS ET BÉNÉFICES	100000	100000
02	Parties courues	80000	80000
03	Bénéfices	20000	20000
04	Parties courues	10000	10000
05	Bénéfices	10000	10000
06	Parties courues	10000	10000
07	Bénéfices	10000	10000
08	Parties courues	10000	10000
09	Bénéfices	10000	10000
10	Parties courues	10000	10000
11	Bénéfices	10000	10000
12	Parties courues	10000	10000
13	Bénéfices	10000	10000
14	Parties courues	10000	10000
15	Bénéfices	10000	10000
16	Parties courues	10000	10000
17	Bénéfices	10000	10000
18	Parties courues	10000	10000
19	Bénéfices	10000	10000
20	Parties courues	10000	10000
21	Bénéfices	10000	10000
22	Parties courues	10000	10000
23	Bénéfices	10000	10000
24	Parties courues	10000	10000
25	Bénéfices	10000	10000
26	Parties courues	10000	10000
27	Bénéfices	10000	10000
28	Parties courues	10000	10000
29	Bénéfices	10000	10000
30	Parties courues	10000	10000
31	Bénéfices	10000	10000
32	Parties courues	10000	10000
33	Bénéfices	10000	10000
34	Parties courues	10000	10000
35	Bénéfices	10000	10000
36	Parties courues	10000	10000
37	Bénéfices	10000	10000
38	Parties courues	10000	10000
39	Bénéfices	10000	10000
40	Parties courues	10000	10000
41	Bénéfices	10000	10000
42	Parties courues	10000	10000
43	Bénéfices	10000	10000
44	Parties courues	10000	10000
45	Bénéfices	10000	10000
46	Parties courues	10000	10000
47	Bénéfices	10000	10000
48	Parties courues	10000	10000
49	Bénéfices	10000	10000
50	Parties courues	10000	10000
51	Bénéfices	10000	10000
52	Parties courues	10000	10000
53	Bénéfices	10000	10000
54	Parties courues	10000	10000
55	Bénéfices	10000	10000
56	Parties courues	10000	10000
57	Bénéfices	10000	10000
58	Parties courues	10000	10000
59	Bénéfices	10000	10000
60	Parties courues	10000	10000
61	Bénéfices	10000	10000
62	Parties courues	10000	10000
63	Bénéfices	10000	10000
64	Parties courues	10000	10000
65	Bénéfices	10000	10000
66	Parties courues	10000	10000
67	Bénéfices	10000	10000
68	Parties courues	10000	10000
69	Bénéfices	10000	10000
70	Parties courues	10000	10000
71	Bénéfices	10000	10000
72	Parties courues	10000	10000
73	Bénéfices	10000	10000
74	Parties courues	10000	10000
75	Bénéfices	10000	10000
76	Parties courues	10000	10000
77	Bénéfices	10000	10000
78	Parties courues	10000	10000
79	Bénéfices	10000	10000
80	Parties courues	10000	10000
81	Bénéfices	10000	10000
82	Parties courues	10000	10000
83	Bénéfices	10000	10000
84	Parties courues	10000	10000
85	Bénéfices	10000	10000
86	Parties courues	10000	10000
87	Bénéfices	10000	10000
88	Parties courues	10000	10000
89	Bénéfices	10000	10000
90	Parties courues	10000	10000
91	Bénéfices	10000	10000
92	Parties courues	10000	10000
93	Bénéfices	10000	10000
94	Parties courues	10000	10000
95	Bénéfices	10000	10000
96	Parties courues	10000	10000
97	Bénéfices	10000	10000
98	Parties courues	10000	10000
99	Bénéfices	10000	10000
100	Parties courues	10000	10000

Compte Association 2019			
Bilan Fiscal		Page 1	
01	ACTIF	100000	100000
02	Capital	100000	100000
03	Capital	100000	100000
04	Capital	100000	100000
05	Capital	100000	100000
06	Capital	100000	100000
07	Capital	100000	100000
08	Capital	100000	100000
09	Capital	100000	100000
10	Capital	100000	100000
11	Capital	100000	100000
12	Capital	100000	100000
13	Capital	100000	100000
14	Capital	100000	100000
15	Capital	100000	100000
16	Capital	100000	100000
17	Capital	100000	100000
18	Capital	100000	100000
19	Capital	100000	100000
20	Capital	100000	100000
21	Capital	100000	100000
22	Capital	100000	100000
23	Capital	100000	100000
24	Capital	100000	100000
25	Capital	100000	100000
26	Capital	100000	100000
27	Capital	100000	100000
28	Capital	100000	100000
29	Capital	100000	100000
30	Capital	100000	100000
31	Capital	100000	100000
32	Capital	100000	100000
33	Capital	100000	100000
34	Capital	100000	100000
35	Capital	100000	100000
36	Capital	100000	100000
37	Capital	100000	100000
38	Capital	100000	100000
39	Capital	100000	100000
40	Capital	100000	100000
41	Capital	100000	100000
42	Capital	100000	100000
43	Capital	100000	100000
44	Capital	100000	100000
45	Capital	100000	100000
46	Capital	100000	100000
47	Capital	100000	100000
48	Capital	100000	100000
49	Capital	100000	100000
50	Capital	100000	100000
51	Capital	100000	100000
52	Capital	100000	100000
53	Capital	100000	100000
54	Capital	100000	100000
55	Capital	100000	100000
56	Capital	100000	100000
57	Capital	100000	100000
58	Capital	100000	100000
59	Capital	100000	100000
60	Capital	100000	100000
61	Capital	100000	100000
62	Capital	100000	100000
63	Capital	100000	100000
64	Capital	100000	100000
65	Capital	100000	100000
66	Capital	100000	100000
67	Capital	100000	100000
68	Capital	100000	100000
69	Capital	100000	100000
70	Capital	100000	100000
71	Capital	100000	100000
72	Capital	100000	100000
73	Capital	100000	100000
74	Capital	100000	100000
75	Capital	100000	100000
76	Capital	100000	100000
77	Capital	100000	100000
78	Capital	100000	100000
79	Capital	100000	100000
80	Capital	100000	100000
81	Capital	100000	100000
82	Capital	100000	100000
83	Capital	100000	100000
84	Capital	100000	100000
85	Capital	100000	100000
86	Capital	100000	100000
87	Capital	100000	100000
88	Capital	100000	100000
89	Capital	100000	100000
90	Capital	100000	100000
91	Capital	100000	100000
92	Capital	100000	100000
93	Capital	100000	100000
94	Capital	100000	100000
95	Capital	100000	100000
96	Capital	100000	100000
97	Capital	100000	100000
98	Capital	100000	100000
99	Capital	100000	100000
100	Capital	100000	100000

Les comptes ont été réalisés par Michèle Schmid. Elle a fait la passation à Roxane Berner cette année.



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

Marc Vicari commente quelques chiffres :

Frais de chantier de 16'000 CHF

Recette = cotisation 11'734.34 CHF et dons 29'734.40 CHF

Perte de 7'479.38 CHF

Perte de capital de 614.19 CHF.

La vérification des comptes a été effectuée par Oscar Cherbuin (ARCAM) et Alexis Lacroix (Région de Nyon). Ils recommandent l'adoption des comptes et la décharge à la trésorière et au comité.

→ **Vote de l'assemblée : L'assemblée, à l'unanimité, accepte le rapport des vérificateurs, approuve les comptes et donne décharge à la trésorière ainsi qu'au comité.**

Élection du comité



Organisation : Comité, comptabilité et bénévoles

- **Comité:**
 - Eric Voruz, Marc Vicari, Stéphane Rickli, Jean-Marc Lavanchy
 - Démission en 2019: Lucile Bichsel
 - Le comité actuel se tient à disposition pour poursuivre ses activités en 2020
- **Comptabilité & administration/gestion:**
 - Roxane Berner (se charge également des PV des séances du comité)
- **Responsabilités parmi les bénévoles:**
 - Monique Treier-Denizot: mäj fichier des membres, accueil demandes via web
 - Alain Denizot: news sur le web / facebook
 - Claire Lorenzato: coordination, PV séances, communication, architecture web, mailing, newsletter, ..
 - David Glutz: coordination des activités techniques, entretien/réparations, ...
- **Élection : comité et présidence**

02.07.2020

Le comité actuel est composé de :

- Eric Voruz, vice-président
- Marc Vicari,
- Stéphane Rickli
- Jean-Marc Lavanchy, président

Le comité s'appuie activement sur les bénévoles, organisés de la manière suivante :

- Comptabilité & Administration / Gestion : Roxane Berner ;
- Monique Treier-Denizot : Mise à jour des fichiers des membres ;
- Alain Denizot : Site internet et publications Facebook ;
- Claire Lorenzato : Aspects communication interne (bénévoles) et externe ;
- David : Coordination des aspects techniques, entretien/réparations ;

Jean-Marc Lavanchy souligne l'importance de tous les bénévoles pour faire vivre la galère et profite de ce moment pour les remercier à nouveau.



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

→ Vote pour l'élection du comité : le comité est réélu à l'unanimité. Jean-Marc Lavanchy est réélu à la présidence à l'unanimité. Eric Voruz est également réélu à la vice-présidence.

Développements - Activités 1^{er} semestre 2020

- Business Plan

Le business plan est finalisé et validé par le Comité. Il a aussi été présenté à la Municipalité de Rolle, aux associations de communes (ARCAM et Région de Nyon) et au Service de la promotion et de l'Économie (SPEI). La qualité du rapport et ses conclusions sont saluées de tous. La viabilité du projet, en particulier avec la construction d'un ponton et le développement d'un tourisme de nature, avec partenariat avec d'autres acteurs environnementaux (type Maison de La rivière, Musée du Léman, Zoo de la Garenne), est démontrée.

- Table Ronde

Une table ronde avec l'Association, des représentants de la Municipalité de Rolle, de la Région ainsi que les pétitionnaires a eu lieu le 25 juin 2020 (cf. détails ci-dessous).

- Nouveaux bénévoles

Ces derniers mois, on constate l'arrivée de nombreux nouveaux bénévoles. Cela entraîne une magnifique dynamique et un engagement concret pour sauver la Liberté.

- Actions concrètes

Différentes actions ont été réalisées ces derniers mois :

- Un nettoyage de la coque (pompe incendie) et l'entretien des moteurs ont été effectués.
- Une mise à jour des dossiers et de l'administratif est en cours par Roxane.
- Plusieurs demandes de dossiers et de partenariats ont été reçues.
- Une partie de l'assainissement de nos installations à la place de la Blancherie a été fait. Il reste cependant une étape : vider les cabanons verts et les déplacer avant de les remplir à nouveau.
- Préparation de la majeure activité de l'année : Carénage de la coque. En attente depuis 2017 mais il s'agit d'une priorité. L'expertise en attente de la coque est notamment l'un des arguments des pétitionnaires. La dernière sortie date de 2013.

- Carénage de la coque au dock flottant

Cette opération est nécessaire pour la planification des futurs travaux de rénovation mais aussi pour pouvoir prévoir un budget. De plus, c'est une exigence du SAN



Carénage au dock flottant – CGN 19-28.08.2020

- En attente depuis 2017 (entretien normal, devenu maintenant urgent)
- Nécessaire pour planification des futures travaux (budget rénovation)
- **Exigence du SAN**
- **Technique inédite en CH (ballons)**
- **Financement:**
 - fort appuis financiers (SPEI, régions)
 - Encore besoin financement propre
- **Besoins de main d'oeuvre**

Bases de calcul: devis, estimations & expérience des opérations antérieures	base de calcul
Location dock flottant (CGN) - offre spéciale	devis (annexe)
Highpoint structures - coussins gonflables	devis (annexe)
Intrastub Plongeurs pour guidage entrée / callage de la quille	devis (annexe)
Location: Karcher, échafaudage, ponceuse	estimation
travaux sur les moteurs	devis oral
inspection chantier français	estimation
Antifouling dilués-primaire-traitement du bois	expérience opérations antérieures
matériel divers	estimation
facture pêcheur Rolle suite au sabotage du mouillage	facture fournisseur (annexe)
couverture complémentaire de l'assurance HelveSa	devis (annexe)
subsistance pour les bénévoles	estimation
Divers et imprévus	expérience opérations antérieures
Total Fr. (HT)	64'736
TVA %	4'985
Total Fr. (TTC)	69'721

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Montant											724
Location dock flottant											
Highpoint structures											
Intrastub Plongeurs											
Location Karcher											
travaux sur les moteurs											
inspection chantier											
Antifouling dilués											
matériel divers											
facture pêcheur Rolle											
couverture assurance											
subsistance bénévoles											
Divers et imprévus											
Total											724

Détails de l'opération

Le tirant d'eau étant trop important pour le dock flottant, il faut soulever le bateau de 0.5 m environ ! 12 ballons gonflables vont être positionnés autour du bateau (diamètre entre 2 et 3 mètres). L'opération est pointue car les ballons doivent être posés de façon très précise : ni trop haut car ils s'avèreraient inutiles, ni trop bas car il y aurait un risque de les éclater contre le berceau métallique du dock flottant. Pour information, le bassin de radoub (hangar) n'était pas envisageable pour la mise en cale sèche car il est utilisé, probablement jusqu'en 2022, pour la rénovation du vapeur *Le Rhône*. Il sera ensuite immédiatement utilisé pour l'assemblage de nouveaux bateaux de la CGN. Les ballons et le dock flottant sont donc notre unique option.



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15



Carénage au dock flottant – CGN 19-28.08.2020



02.07.2020

Financements

Forts appuis financiers des partenaires (SPEI, régions) pour un budget de 70'000.- à 90'000.- Fr. Le SPEI s'est engagé pour 35%, les régions ont fait de même pour 30%. Il reste un tiers à notre charge. Un appel de fonds a été lancé dans les réseaux privés et professionnels. Les logos des sociétés qui participent à hauteur de plus de 1000 CHF pourront être diffusés sur la coque pour l'opération.

Réalisation des travaux

Pour cette opération au dock flottant de grande ampleur, on a besoin de nombreux bénévoles pour se relayer aux différentes tâches à réaliser pendant les 10 jours de l'opération (convoyages, manœuvres de dockage/remise à l'eau, kärcher, brosse, antifouling). Une équipe de policières et policiers de Lausanne devrait venir nous appuyer pendant leur temps libre, suivant le programme des travaux et celui de leur service.

Anecdote concernant la galère et les 45 tonnes de plomb qui composent le lest mobile de la galère : Ce plomb a été réuni après le tir fédéral, les cartouches ont été récupérées et fondues pour réaliser les lests.



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

Activité du 2nd semestre



- **Avancement du dossier à Rolle:**
 - debriefing Table Ronde – clarification avec la municipalité,
 - médias/communication,
 - vraisemblablement débat public et sondage/votation communale (en attente de décisions de la municipalité)
- **Demandes d'affrètements, partenariat:** tournage d'un clip de promotion pour un chanteur / pochette DVD (30 juillet)
- **Changement de structures** (Fondation + association), si positif à Rolle
- **Recherche de fonds** : sur base Business Plan
- **Planification des réparations** (types de travaux, budget, lieu, ..
- **Entretien, travaux préliminaires à la rénovation, etc.:** bénévoles

02.07.2020

• Avancement du dossier de Rolle

La Table Ronde, sur invitation de la municipalité, a permis à chacun d'exposer son point de vue sans tension particulière.

Les participants étaient Jean-Marc Lavanchy, Marc Vicari, Oscar Cherbuin (ARCAM), Gérard Produit (Région de Nyon), Nathalie Etter (auteur du Plan d'Affaire), 2 collaborateurs de la Division Eau de la DGE (Direction Générale de l'Environnement) qui soutiennent le projet, Stéphane Huber (SAN), Christian Reymond (barque La Demoiselle et membre du comité de l'AVLL), des représentants des offices du tourisme de Nyon et de Morges ainsi qu'une dizaine de pétitionnaires. La municipalité était représentée par le Syndic, Denys Jaquet, et le municipal du tourisme, Giorgio Micello.

Les arguments des pétitionnaires sont les suivants : *jamais de galère de cette dimension n'a navigué sur le lac Léman. Ce bateau n'a pas de gréement en voile latine. Les galères sont le symbole de misère, d'esclavagisme, d'asservissement, de sévices corporels.* Les pétitionnaires demandent à la Municipalité de retirer l'autorisation à la galère de rester à Rolle.

Les pétitionnaires ont questionné sur la sécurité de laisser flotter ce bateau, sur le symbole qu'il évoque. Le sujet de la discussion a été réorienté par le comité sur la question que le bateau existe, on ne se demande pas s'il faut le construire, mais maintenant qu'il est là, que veut-on en faire ? Le comité a offert de l'écoute, de la patience, tout s'est passé dans le respect mutuel. C'est le projet qui est combattu, pas les personnes.

Le fait d'orienter la réflexion vers le camping a permis de poursuivre la discussion. La situation du château bloquait la discussion, en raison de la sauvegarde du paysage et du respect de l'aspect historique du lieu. Mais les questions de parcage difficile en été et de gestion d'afflux massif sur les plages resteront un défi.

Un débat public et une votation communale devrait avoir lieu. La votation devrait être organisée à la rentrée.

Conclusion : Les porteurs du projet ont entendu des opposants très décidés, dans un climat courtois et globalement constructif pour la municipalité (sans agressivité). Notre avenir à Rolle dépend d'abord de la municipalité, ensuite du conseil communal, et finalement de la population (en cas de votations).



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

Business Plan sur La Côte : perspectives et développement



Les 15 ans d'exploitation du bateau se sont passés sans ajout de flux financiers publics. Cependant, ce rythme n'a pas permis la constitution de réserves permettant la réalisation des travaux d'entretien périodiques.

Mme Nathalie Etter a réalisé ce business plan de manière très compétente. Le but était de vérifier la rentabilité et la viabilité du projet. Un ponton permettrait l'accès permanent au bateau.
Investissement total bateau et ponton : 2'500'000 CHF.

Le business plan figure, en toute transparence, sur le site de l'Association.

Le bateau est une reconstitution de galères méditerranéennes du XVIIe siècle. Il y a eu des galères lémaniques, de taille plus modeste, mais malheureusement aucune trace ni aucun plan n'ont pu être trouvés pour établir les plans de *La Liberté*. Pour les chômeurs, ça a été un bateau de sauvetage. Il y avait à cette époque 10-12 % de chômeurs dans la région.

Le plan d'affaire permet de présenter brièvement la nouvelle orientation de l'exploitation de la galère. Il est important de rappeler la singularité de *la Liberté*. Le réseau de compétences montre que l'offre de la Liberté s'inscrirait dans un tout du paysage économique et touristique de la Côte. Il s'agirait d'un produit touristique.

Dans les années d'exploitation, les charges de capitaines à l'année ne permettaient pas de dégager des réserves et empêchaient ainsi l'indépendance du projet.

En termes de perspectives, le projet tient actuellement à la décision de la commune de Rolle.



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

Questions et discussion à l'issue de la présentation

Pourquoi le nom de la galère Liberté et pas simplement la galère ? Le projet de construction avait pour ambition d'occuper le maximum de chômeurs quand le taux était important. Pour les chômeurs cela a été un bateau de sauvetage qui leur a permis de se réinsérer. Un véritable tremplin.

Est-ce que le projet est de construire un ponton articulé ou un ponton fixe dans l'eau ? Il s'agit d'un ponton fixe.

Un participant évoque la possibilité de faire un vote d'intention, sans présentation d'un préavis de la Municipalité. Il faut argumenter que ce bateau représente exactement le contraire des impressions négatives que certains évoquent : il a permis à des personnes désespérées et au fond du trou de retrouver de l'espoir, reprendre leur vie en main. L'histoire de la galère a commencé en 1992, avec 120'000 chômeurs qui ont retrouvé espoir.

Les délinquants, à l'époque, étaient envoyés par les Genevois aux galères en Méditerranée. Les opposants nous reprochent une incohérence. Mais il existait aussi des galères utilisées pour le commerce avec des rameurs payés.

AG 2020 : Ce qu'il faut retenir



AG 2020 galère La Liberté - 02.07.2020

Ce qu'il faut retenir:

- **Le projet avance: perspectives et calendrier concrets**
- **Appuis toujours aussi forts: DGE, SAN, SPEI, ARCAM, RdN**
- **Nouvelle dynamique avec bénévoles très motivés**
- **Carénage au dock flottant:**
 - **commande imminente des travaux (co-financement à confirm.)**
 - **technique inédite et spectaculaire – opér. de communication**
 - **Encore recherche de fonds et de main d'oeuvre**
- **Dossier Rolle:**
 - **Rencontre constructive avec les pétitionnaires (respect mutuel)**
 - **Attente de clarifications & décisions de la municipalité**

02.07.2020

Le carénage au dock flottant va nous permettre d'être visible et de communiquer sur le projet (opération médiatique).



Association Lémanique de la galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

L'assemblée est levée à 21h17 par Jean-Marc Lavanchy.

Pour le PV, Morges, le 23 novembre 2020

Jean-Marc Lavanchy

Président

Claire Lorenzato

secrétaire de l'AGO

